

XIV. LE MARTIN-PECHEUR D'EUROPE

(Alcedo atthis)



© LPO

1. Statuts réglementaires et listes rouges

Statuts réglementaires

Monde :	Convention de Washington :	-
Europe :	Directive Oiseaux :	Annexe 1
	Convention de Berne :	Annexe 2
	Convention de Bonn :	-
	CITES :	-
France :	Arrêté ministériel du 17 avril 1981 :	Article 1

Listes Rouges

Europe :	En déclin
France :	A surveiller
Alsace :	A surveiller

2. Biologie

Migration : le Martin-pêcheur est un migrateur partiel pouvant s'observer toute l'année sur les sites de reproduction, du moment que la surface de l'eau ne gèle pas.

Répartition : l'espèce occupe toute l'Europe tempérée et méridionale où elle est largement représentée.

Habitat : il a besoin de cours d'eau poissonneux et relativement clairs dans lesquels il pêche à l'affût. Les berges doivent être abruptes, capables d'accueillir le terrier de

nidification, et offrir des perchoirs d'observations. Il utilise parfois les chablis pour nicher. Les eaux stagnantes, étangs ou gravières, sont également fréquentés.

Taille du territoire (exigences) : la taille du territoire dépend de la qualité du milieu. Sur de petites rivières, un couple occupe un tronçon de 2 à 3 km. Une moyenne de 7 km lui est nécessaire sur les grands cours d'eau (GEROUDET, 1998).

Reproduction : les pontes les plus précoces s'observent dès la mi-mars. Les 6 ou 7 œufs sont couvés 19 jours et les jeunes quittent le terrier à l'âge de 23 à 27 jours. Deux à 3 nichées successives sont élevées au cours de la saison. La deuxième ponte a lieu à la mi-juin ou en juillet, avec un envol des jeunes début août. Pour 10 % des couples, une troisième ponte s'opère par la suite. Il n'est donc pas rare de constater la présence de jeunes au nid encore en septembre.

Alimentation : l'oiseau se nourrit principalement de petits poissons, mais de jeunes batraciens, lézards, insectes et autres invertébrés aquatiques sont également consommés.

3. Evolution et importance des effectifs

	Effectif (couples)	Tendance
Europe (hors Russie) :	40 000-90 000*	Diminution ou fluctuations*
France :	1000-10000**	Fluctuations**
Alsace :	50-100***	Fluctuations

* : HEATH *et al.*, 2000

** : ROCAMORA & YEATMANN-BERTHELOT, 1999

*** : CEOA, 1989

4. Conservation

4.1. Etat de conservation actuel

Assez commune, l'espèce ne semble pas menacée à court terme. Elle est néanmoins à surveiller en raison de son attachement à une certaine qualité des cours d'eau.

4.2. Facteurs défavorables à la conservation

La pollution de l'eau qui affecte ses ressources alimentaires et l'artificialisation des berges qui le prive des sites de reproduction sont les principales menaces anthropiques qui pèsent sur le Martin-pêcheur. Localement, la destruction volontaire (piégeage, dénichage...) ou non (travaux, exploitation de carrières...) des oiseaux ou des nids peut s'observer.

Les dérangements à proximité du nid peuvent aussi avoir un impact non négligeable sur la reproduction : pêche, baignade, canoë...

Des facteurs naturels tels que crues en été et vagues de froid en hiver peuvent respectivement noyer les nichées et décimer les populations.

4.3. Facteurs favorables à la conservation

Toutes mesures susceptibles d'améliorer la qualité de l'eau est bénéfique. Il en est de même de la protection des rives (conservation des berges abruptes, des chablis et de la végétation ligneuse).

Les dérangements peuvent être limités dans certains secteurs en réduisant ou interdisant les activités de loisirs.

Dans le cas d'une gravière en eau arrivée en fin d'exploitation, le retour à une certaine naturalité sera préférable à une reconversion en base de loisirs.

5. Bibliographie

- CEOA, 1989.- Livre rouge des oiseaux nicheurs d'Alsace. *Ciconia* 13, n° spécial, 312 p.
- HEATH M., BORGGREVE C., PEET N., 2000.- *European bird populations. Estimates and trends*. BirdLife International, European Bird Census Council : 160 p.
- GEROUDET P., 1998.- *Les passereaux d'Europe. Tome 1. Des Coucous aux Merles*. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel : 405 p.
- ROCAMORA G., YEATMAN-BERTHELOT D., 1999.- *Oiseaux menacés et à surveiller en France*. Société d'Etudes Ornithologiques de France, Ligue pour la Protection des Oiseaux : 598 p.